

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 JUILLET 2017

Présents: Mr SCHOETTL Maire, Mrs TALFUMIERE, LECLERCQ Adjoint, Mrs PANIGADA, MATEESCU, LABURTHE

MMES, FICAT, ALAZARD, POUPART, FARDEAU, WEGNEZ, REVERET

Absents excusés : Mr GOUALIN, Mme GAUTIER, Mme BOUCHER DONNE POUVOIR à Mme POUPART,

La séance est ouverte à 20h45

Secrétaire de séance : Mme FICAT

## **Lecture du compte rendu- du conseil du 15 mai 2017**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **TRAVAUX**

→ Le devis pour la réparation de la fontaine a été envoyé à la personne responsable des dégradations.

→ Les travaux de réfection de la chaussée rue des Gâtines et route du Golf sont terminés.

### **→ URBANISME**

- Mr MOULARD → un incomplet
- Mr SCHOETTL → un incomplet
- Mr et Mme CORUS ont déposés un dossier de permis de construire pour l'extension d'une maison individuelle
- Mr et Mme CAUET ont déposés une demande préalable de travaux pour la pose de vélux,

→ Un arrêté pour l'ouverture de la nouvelle unité de la station total sur l'aire de **Janvry/Limours** a été pris bien que Mr le maire n'ait pas été pleinement satisfait du déroulement de la commission de sécurité. (Pas de bornes incendie mais des poches d'eau, ce qui est insuffisant au regard de la dangerosité, [des magasins étant au centre d'une station d'essence], pas de toilettes près des camions en stationnement avec le risque d'engendrer des problèmes d'hygiène...) au regard de ces différents manquements, une nouvelle commission été convoqué le 5 juillet.

→ Monsieur Leclercq adjoint à l'urbanisme signale qu'il y a eu des problèmes concernant les envois de courriers avec accusé de réception qui n'arrive pas toujours aux destinataires.

→ Par ailleurs Mr Leclercq pose la question d'une éventuelle suspension des enregistrements des dossiers d'urbanisme en période de vacances, évitant ainsi que certaines demandes présentes des difficultés par la suite. Mr le maire rappelle que la loi interdit la fermeture des services d'urbanisme l'été.

→ Un courrier a été envoyé aux différents propriétaires suite aux problèmes de dégradations constatés à la Brosse durant les travaux de construction,

→ La société de travaux TPE est intervenue pour réparer la bouche d'égout qui était dégradée rue des Genévriers.

→ Un nouveau devis a été demandé concernant les travaux de piquetage à effectuer dans l'église. Ce nouveau devis est supérieur à l'ancien, mais la société précédente n'est plus joignable. Aussi, Mr le maire propose que les travaux débutent avec le budget voté cette année, dans ce cas la société proposant le nouveau devis sera alors contactée. L'église sera vidée avant les travaux par les agents du service technique et les « bonnes volontés » souhaitant nous aider ... cela réduira la facture globale.

→ La pose des premières caméras a été perturbée par les interférences dues aux fils à haute tension. La pose d'une caméra au bois de Montmarre est également compliquée dû au fait qu'il n'y a pas de branchement électrique disponible. Mr le maire signale que les riverains qui le souhaitent peuvent accepter de fournir de l'électricité permettant la mise en place des caméras sous condition de signer une convention les indemnisant pour la consommation avec la mairie,

A ce sujet, Mr le maire rappelle être toujours en attente de la réponse d'autorisation de se brancher dans le lotissement du domaine de Marivaux

→ Par mesure de sécurité, un arrêté municipal a été pris en date du 5 juillet instaurant un sens unique de circulation chemin N°15 dit « **du hameau de Mulleron jusqu'à Arpajon** » Les riverains du hameau de Mulleron et les habitants de Janvry restent quant à eux autorisés à emprunter ce chemin ainsi que les transports scolaires. Un courrier sera envoyé aux 2 stations-service TOTAL afin que les camions de plus de 3,5 t ne passent plus par ce chemin.

### **CAISSE DES ECOLES**

→ La semaine de 4 jours (**le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**) sera effective à la rentrée de septembre.

→ 11 inscriptions ont été enregistrées, l'effectif sera de 66 enfants pour l'année 2017/2018

→ le conseil municipal est très satisfait de l'année qui s'est écoulée en particulier de l'engagement des enseignantes.

→ Un don pour la caisse des écoles est arrivé ce jour en mairie. Merci au donateur.

→ Les moquettes des classes seront de nouveau shampooinées les 10 et 11 juillet.

## **CCAS**

→ La recherche d'un lieu pour organiser le repas des aînés est en cours ainsi que la réflexion sur le prochain voyage.

## **FINANCES**

→ Mr et Mme BERNIER ainsi que Mr et Mme EMERY souhaitent acheter conjointement un terrain, Mr EMERY afin de pouvoir rentrer son véhicule chez lui et Mr et Mme Bernier pour la construction d'une maison locative. Mr le maire souhaite faire une proposition d'achat, cela allègerait le financement de la première tranche de l'assainissement de Janvry bourg.

## **CONVENTIONS/ADHESION/DELIBERATION**

→ Une convention a été signée entre la commune et la protection civile pour la formation des agents municipaux aux premiers secours. Celle-ci se déroulera en 2 sessions : le 26 et le 27 octobre prochain. Cette formation aura lieu pendant les vacances scolaires.

→ Une convention d'adhésion (TIPI) au service du paiement en ligne des recettes publiques locales pour le règlement de la cantine et la garderie a été passée entre la commune et la trésorerie de LIMOURS. La mise en place devrait être effective dès la rentrée de septembre, cela permettra aux familles différentes possibilités de régler leurs factures via internet.

→ La commune a signé un contrat adhésion « d'affiliation de la collectivité au régime d'assurance chômage » pour les agents non titulaires. Pour cela, une délibération a également été prise par le conseil.

## **DIVERS**

→ Une délibération avait été prise par le conseil municipal le 8 mars 2016 pour suspendre l'installation des compteurs LINKI sur la commune, puis une seconde le 28 juin 2016 pour suspendre celle du 8 mars afin de poursuivre les investigations et les recherches d'informations sur le sujet.

Aujourd'hui, face à différentes informations et conséquences de l'implantation de ces compteurs sur la commune, Mr le maire demande au conseil de refuser que la commune de Janvry devienne propriétaire de ces compteurs. Accord à l'unanimité du conseil. Une nouvelle délibération sera prise dans ce sens.

→ Un conseil municipal se tiendra le 4 juillet pour l'élection des délégués sénatoriaux (3 délégués titulaires et 2 délégués suppléants),

**La séance est levée à 22h30**

**Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 5 septembre à 20h45**